

Doyen Patrice DETEIX
Clermont-Ferrand
0670216847
Président de la Conférence des Doyens
Coordonnateur du groupe 2
Doyen.medecine@u-clermont1.fr

Clermont-Ferrand le 26 décembre 2009

Commission Nationale de l'Internat et du Post-Internat

Groupe de travail n° 2 : adéquation maquettes de formation / référentiels de compétence
Coordonnateur : Patrice DETEIX (doyen.medecine@u-clermont1.fr)

Chers amis enseignants-chercheurs, présidents de sous-sections et/ou de collèges d'enseignants-chercheurs.

François-René PRUVOT, coordonnateur du groupe n°3 de la CNIPI, vous a adressé récemment une demande de renseignements au sujet des DES et DESC. Je vous adresse également une demande destinée à permettre le travail du groupe que j'anime « adéquation maquettes de formation / référentiels de compétence ». Naturellement nous travaillerons de concert et je vous demande de mettre François-René PRUVOT en copie de vos réponses et de m'adresser également copie des réponses que vous lui ferez. Je souhaite également que ce questionnaire soit renseigné de façon concertée par la sous-section et le collège de la spécialité avec une seule réponse par spécialité. Merci de diffuser ce courrier aux futurs présidents de sous sections élus en janvier 2010 et aux présidents des collèges.

Je comprends une certaine lassitude dans vos rangs alors que cela fait environ quatre ans qu'une audition générale des responsables de spécialités a été organisée par la conférence des doyens avec un rapport qui doit être maintenant réactualisé. Cependant l'installation de la CNIPI est susceptible de débloquer la situation et le besoin d'évolution est criant, il nous faut donc espérer une solution concrète en 2010.

Voici une série de questions auxquelles je vous demande de bien vouloir répondre avant le 28 janvier, une autre série de questions est susceptible de vous être adressée après les premières réunions du groupe.

Spécialité : Médecine Physique et de Réadaptation

Numéro de sous-section : **49-05**

Question 1 : Quelle évolution souhaitez vous pour votre DES/DESC2/DESC1 en ce qui concerne sa durée, sa **transformation** en un autre diplôme ?

Nous souhaitons le maintien de la spécialité sous l'intitulé unique du DES actuel Médecine Physique et de Réadaptation. Compte tenu des champs multiples recouverts, des actes médico-techniques diversifiés d'exploration et de traitement à maîtriser, de la nécessité de personnaliser le parcours de stages en fonction des orientations professionnelles envisagées, une augmentation de la durée de la formation à 5 années est souhaitée.

Question 2 : Souhaitez-vous la **création** d'autres diplômes dans votre spécialité ?

Nous souhaitons la création d'un DESC de médecine de rééducation, handicap et réadaptation permettant l'acquisition de compétences générales dans le domaine de la spécialité MPR pour des praticiens titulaires d'une autre spécialité exerçant (ou souhaitant exercer) dans le champ sanitaire ou médico-social du handicap, notamment des établissements et structures SSR ou médicosociales. Ce DESC devrait être accessible dès l'internat et le post-internat mais aussi permettre des passerelles pour des réorientations professionnelles plus tardives.

Question 3 : Une fois le DES ou DESC2 (DES plus deux semestres) décerné le praticien est-il apte à une installation en pleine responsabilité ? Réponse avec la durée actuelle du DES/DESC2 et avec la durée souhaitée.

Une fois le DES de Médecine Physique et de Réadaptation acquis (durée actuelle 4 années, durée souhaitée 5 années), l'installation en pleine responsabilité du praticien est possible.

Question 4 : Envisageriez-vous pour votre spécialité diverses durées de formation en fonction de divers modes d'exercice ?

Non, mais un post internat est habituellement souhaitable pour permettre un approfondissement de l'apprentissage des techniques et rôles spécifiques de la spécialité médicale MPR, l'acquisition de compétences complémentaires ou particulières à un champ d'exercice, la formation par la recherche, la pratique de l'enseignement et d'activités de coordination d'équipes interdisciplinaires.

Question 5 : Souhaitez-vous une modification de la maquette pédagogique des stages (nombre de stages hors spécialité dans la filière et inter filière) ?

Oui, dans le cadre d'une évolution de la durée du DES MPR à 5 ans (10 semestres), sont souhaités :

- Cinq semestres dans des services agréés pour le Diplôme d'Etude Spécialisée de MPR (dont 3 au moins en CHU ou dans des services conventionnés, ces semestres doivent être effectués dans au moins deux services ou départements différents)
- Deux semestres dans un service agréé pour des Diplômes d'Etudes Spécialisées de neurologie, de pédiatrie, de gériatrie ou de rhumatologie
- Trois semestres libres, comportant au plus un semestre dans un service agréé pour le diplôme d'études spécialisées de médecine physique et de réadaptation.

Question 6 : Votre discipline a-t-elle élaboré un référentiel métier, un référentiel de compétences, un programme national d'enseignement basé sur ces référentiels ?
Oui, nous disposons d'un référentiel de compétences et organisons l'enseignement sous forme de modules nationaux établis sur la base de ce référentiel. Nous nous appuyons également sur un référentiel européen (Sociétés Européennes de MPR).

Commentaires libres :

Une procédure de validation d'acquisition des compétences durant la formation (Livret du médecin MPR en formation Log-Book) est en cours de mise en place pour remplacer le carnet de l'interne de la spécialité déjà existant, et nous visons la mise en place à court terme pour les nouveaux internes (rentrée universitaire 2010-2011 ou 2011-2012) d'une procédure de certification des compétences pour les principaux actes médico-techniques de la spécialité.

N.B. : pour les disciplines de la filière « spécialités chirurgicales » un projet longuement élaboré par le conseil national de la chirurgie existe et sera bien sûr pris en compte. Vos propres réponses sont cependant souhaitées.
Merci de répondre avant le 28 janvier

Coordonnées des signataires (Sous-section et collège des enseignants-chercheurs de la spécialité)

Pr Pierre-Alain JOSEPH (Président de la Sous section CNU 49-05 Médecine Physique et de réadaptation, Président du COFEMER Collège Français des enseignants universitaires de MPR)

Service de Médecine Physique et de Réadaptation
Pôle de Neurosciences Cliniques GH Pellegrin Centre Hospitalier Universitaire F-33076 Bordeaux cedex
Secrétariat Universitaire + 33 5 57 82 02 35 Secrétariat Hospitalier +33 5 56 79 55 46
fax +33 5 56 79 60 06 mobile 06 20 88 02 69 Email pierre-alain.joseph@chu-bordeaux.fr

Pr Alain YELNIK (Président de la SOFMER Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation)

Sce de MPR, G.H. Lariboisière -F. Widal
200, Rue du Fbg Saint-Denis 75475 PARIS CEDEX 10
Tél. 01 40 05 42 05 Fax 01 40 05 48 51 Email alain.yelnik@lrb.aphp.fr

Amandine GUINET (Présidente de l'Association des Internes en MPR AJMER)

Tél. 06.61.52.35.31 Email mandine.guinet@yahoo.fr

Dr Francis LEMOINE (Président de la FEDMER Fédération Française de Médecine Physique et de Réadaptation)

Centre Hélios Marin Voie Julia 06220 Vallauris
Tél. 06 84 21 55 68 Fax 04 93 64 64 49 Email fle.moine@free.fr

Dr Jean SENGLER (Président du SYFMER Syndicat Français de Médecine Physique et de Réadaptation)

Pôle MPR-Rhumatologie, Centre Hospitalier Emile Muller, 20 rue du Dr Laënnec, BP 1370, 68070 Mulhouse cedex
Tél. 03 89 64 61 06 Fax 03.89.64.60.70 Email senglerj@ch-mulhouse.fr